



Office of Immigration
Office de l'immigration

1741 Brunswick St., Suite 110A
Halifax, Nova Scotia B3J 2Y3
Tel : (902) 424-5230 ; Fax : (902) 424-7936

1741, rue Brunswick, bureau 110A
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2Y3
Tél : (902) 424-5230 ; téléc. : (902) 424-7936

Plan de services en français pour 2010-2011

Table des matières

| | |
|---|----|
| Message de Margaret MacDonald, sous-ministre | 3 |
| Plan de services en français de l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse | 4 |
| Tableau 1 – Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs de 2009-2010 | 7 |
| Tableau 2 – Buts, objectifs et mesures pour l'année 2010-2011 | 16 |

Message de Margaret MacDonald, sous-ministre

C'est avec plaisir que je présente le plan de services en français de l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse pour l'année 2010-2011. Le plan décrit notre intention d'élargir la gamme de renseignements offerts en français à nos clients et à nos intervenants, et souligne notre engagement de servir la communauté acadienne et francophone de la Nouvelle-Écosse.

À cause de l'effet combiné de la migration externe, de la chute de la natalité et d'une main-d'œuvre vieillissante, la province fera probablement face à un manque de main-d'œuvre généralisé qui pourrait étouffer la croissance économique. Il est essentiel d'augmenter la base de travailleurs qualifiés pour assurer l'avenir des entreprises dans la province et cela signifie recruter de nouveaux immigrants et des diplômés internationaux qui étudient en Nouvelle-Écosse et au Canada.

Le principal but de la nouvelle stratégie de l'immigration de la Nouvelle-Écosse qui sera lancée au cours de l'été 2010 est d'augmenter le nombre d'immigrants comme moyen d'assurer la prospérité de nos collectivités et la croissance de l'économie.

Au cours de l'année financière 2010-2011, l'Office continuera d'investir dans des programmes et des services pour attirer, intégrer et établir les immigrants qui parlent français pour les collectivités acadiennes et francophones. Notre travail consistera, entre autres, à promouvoir la Nouvelle-Écosse comme une destination francophone qui possède des réseaux d'assistance locaux; à sensibiliser encore plus les collectivités aux avantages d'avoir des immigrants, à faire participer les commerces et les industries, et à recruter des immigrants potentiels.

L'Office continue d'avoir un poste bilingue au Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse pour veiller à offrir des services et des renseignements en français aux clients, aux intervenants et au public.

L'Office continue de participer au Comité de coordination des services en français du gouvernement provincial. Il participe également au Comité directeur de l'immigration francophone en Nouvelle-Écosse, qui contribue à l'essor des communautés acadiennes dans la province. Nous avons fourni du financement et de l'aide à la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, à l'Université Sainte-Anne et au Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse pour qu'ils offrent des services aux immigrants et aux collectivités acadiennes et francophones.

Nous appuyons et applaudissons le bon travail de l'Office des affaires acadiennes de la Nouvelle-Écosse et de nos partenaires dans la communauté.

Le plan de services en français de l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse pour l'année 2010-2011 est conforme aux buts de notre stratégie de l'immigration, de même qu'à nos responsabilités en vertu de la *Loi sur les services en français* et de son règlement.

Plan de services en français de l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse pour 2010-2011

1. Réponses aux demandes en français

L'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse compte un agente de mise en candidature parfaitement bilingue qui répond aux demandes du public reçues oralement et par écrit en français. L'affiche *Bonjour!* qui indique que les services sont offerts dans les deux langues officielles est placée bien en évidence à la réception et les employés bilingues sont encouragés à porter l'épinglette *Bonjour!* pour signaler qu'ils sont bilingues.

Le personnel à la réception est encouragé à parler au client en français pour lui demander d'attendre un instant pendant qu'il va chercher un employé bilingue qui est libre. La politique est en vigueur tant pour les demandes en personne que les demandes au téléphone. Toutes les demandes écrites reçoivent une réponse dans la langue officielle choisie par le correspondant.

L'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse a officiellement un poste d'agent de mise en candidature bilingue.

2. Inventaire des services en français

L'Office de l'immigration offre actuellement des services en français dans les secteurs suivants :

Partenariats

- Consultation continue avec la communauté acadienne et francophone sur les services à l'établissement, de même que sur le recrutement d'immigrants, les attraits des collectivités et les stratégies pour augmenter les partenariats entre la communauté acadienne et francophone et l'Office de l'immigration.
- Collaboration avec les organismes communautaires acadiens et francophones pour appuyer les activités de recrutement et d'intégration des immigrants d'expression française.

Communications

- L'Office de l'immigration a été créé le 1^{er} avril 2005.
- L'Office de l'immigration offre des services en français à ses clients.
- Il y a publication et distribution de matériel promotionnel en français : dépliants, trousse, affiches.
- L'Office a fait traduire en français le Programme de financement de l'établissement des immigrants, le Programme de financement de l'Entente relative au marché du travail, le Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse ainsi que ses lignes directrices et formulaires de demande.
- Participation à des salons de l'immigration et de l'emploi dans les pays francophones avec des représentants de la communauté acadienne pour promouvoir le Programme

des candidats de la Nouvelle-Écosse (PCNE) et faire connaître la Nouvelle-Écosse comme destination d'immigration francophone.

- Facilitation de séances d'information et d'exposés en français aux intervenants intéressés et coordination avec les partenaires et les employeurs dans la communauté pour les sensibiliser aux avantages de l'immigration et des programmes de l'Office de l'Immigration.

Soutien

- Allocation d'une aide financière en vertu du Programme de financement de l'établissement des immigrants pour appuyer la sensibilisation du public, le développement et l'établissement au sein de la communauté acadienne et francophone. Cette aide financière aide les immigrants francophones à s'établir dans les collectivités acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse.
- Allocation d'une aide financière en vertu du Programme de financement de l'Entente relative au marché du travail
- Offre de possibilités d'apprentissage au personnel de l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse, notamment de participer au programme de français langue seconde par l'entremise de la Commission de la fonction publique et de l'Office des affaires acadiennes.

3. Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs spécifiques en 2009-2010

Voir le tableau 1 à la page 7.

4. Buts, objectifs et mesures pour l'année 2010-2011

Voir le tableau 2 à la page 17.

5. Priorités de la communauté acadienne et francophone

La Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse a créé un Comité directeur de l'immigration francophone formé d'intervenants en immigration ainsi que de l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse à titre de membre non votant.

Dans son plan quinquennal sur l'immigration francophone intitulé *Plan directeur – Immigration francophone 2009-2014*, la communauté acadienne et francophone a présenté les stratégies pour appuyer les immigrants d'expression française dans la province afin d'atteindre les objectifs suivants :

- accroître le nombre d'immigrants francophones dans les collectivités acadiennes et francophones ;.
- améliorer la capacité des communautés d'accueillir des nouveaux arrivants;
- appuyer l'intégration économique des immigrants d'expression française dans les collectivités acadiennes et francophones;
- appuyer l'intégration sociale et culturelle des immigrants francophones dans les collectivités acadiennes et francophones.

L'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse a participé à l'élaboration du plan d'action et il appuie en principe sa vision et ses objectifs dans leur ensemble.

6. Conclusion : Contribution à la préservation et à l'essor de la communauté acadienne et francophone

L'Office de l'immigration a désigné un poste d'agent de programme « bilingue » dans le but d'assurer que les immigrants francophones et les intervenants communautaires reçoivent des services dans la langue de leur choix.

Beaucoup de régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse sont situées dans des régions rurales. Celles-ci connaissent un exode important de leur jeune main-d'œuvre. Pour essayer de contrer la pénurie de travailleurs qualifiés, l'Office de l'immigration continuera de travailler étroitement avec les organismes acadiens et francophones et de les appuyer lorsqu'ils tiennent des activités qui font la promotion de l'immigration et qu'ils déterminent les occasions d'emploi afin que la Nouvelle-Écosse attire plus d'immigrants francophones et veille à ce que ces derniers reçoivent l'aide à l'établissement nécessaire pour rester ici et réussir leur intégration.

Depuis 2004, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse a reçu la désignation officielle de partenaire du volet « Reconnu par la communauté » du Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse. Ce statut permet à la FANE de signer des lettres d'identification pour une personne qui a établi des liens avec une communauté acadienne et francophone et qui désire être candidate à la résidence permanente dans le cadre du Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse.

En 2009-2010, grâce à l'Entente relative au marché du travail, l'Office de l'immigration a été en mesure d'appuyer deux organismes qui offrent des services à la communauté acadienne, c'est-à-dire l'Université Sainte-Anne et le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse. Le financement accordé à l'Université Sainte-Anne visait à faciliter l'intégration des immigrants francophones au marché du travail et aux lieux de travail au Canada. Les participants ont assisté à une série d'ateliers et participé à un stage de six semaines en milieu de travail dans une entreprise ou un organisme. Le financement accordé au Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse a servi à organiser un forum pour les employeurs et les intervenants sur l'immigration économique dans les régions acadiennes de la province pour discuter de l'intégration des immigrants dans le lieu de travail et pour permettre le réseautage entre les immigrants et les employeurs potentiels.

Tableau 1 – Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs en 2009-2010

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2009-2010 | Mesures prévues en 2009-2010 | Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2009-2010 |
|---|---|---|--|--|
| <p>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</p> <p>Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p> | <p>1.1 – Cadre administratif et stratégique</p> <p>L'Office des affaires acadiennes et le ministre des Affaires acadiennes s'acquittent de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement.</p> | | | <p>1.1 S'applique seulement à l'OAA.</p> |
| | <p>1.2 – Responsabilités des institutions</p> <p>Les institutions publiques désignées s'acquittent mieux de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement.</p> | <p>L'Office de l'immigration et la ministre s'acquittent de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer le travail de l'Office des affaires acadiennes et la mise en œuvre de la <i>Loi sur les services en français</i> en assurant la représentation de l'Office de l'immigration au sein du Comité de coordination des services en français. • Contribuer au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français. • Élaborer et mettre en œuvre des politiques internes afin d'identifier les domaines où des changements sont nécessaires pour permettre | <ul style="list-style-type: none"> • Participation de la coordonnatrice des services en français de l'Office de l'immigration aux réunions ordinaires du Comité de coordination des services en français. • Présidence du sous-comité pour la révision des services en français assurée par la coordonnatrice des services en français de l'Office de l'immigration. Le paragraphe 3(2) du <i>Règlement sur les services en français</i> stipule que le ministre doit passer en revue les services en français offerts par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse avant le 31 juillet 2010. |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2009-2010 | Mesures prévues en 2009-2010 | Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2009-2010 |
|--|--|--|--|--|
| | | | l'amélioration de la prestation des services en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Participation de la coordonnatrice des services en français de l'Office de l'immigration au sous-comité sur les ressources humaines. • Contribution au rapport annuel du gouvernement sur les services en français. • Disponibilité du personnel bilingue pour offrir une variété de services en français en temps opportun. |
| <p>Objectif 2 Prestation de services en français Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p> | <p>2.1 – Consultations Les institutions publiques désignées offrent des services permettant de mieux répondre aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone établis pendant les consultations.</p> | <p>Élaboration et établissement de la priorité des services en français qui seront offerts et des stratégies ou approches relatives à la prestation de services.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la consultation avec la communauté acadienne et francophone sur le recrutement d'immigrants, les services d'établissement, la prestation de services aux immigrants francophones et les stratégies pour accroître le nombre de partenariats entre la communauté acadienne et francophone et l'Office de l'immigration. • Collaborer avec les organismes communautaires acadiens et francophones pour des projets d'action sociale financés par l'Office de | <p>Collaboration, partenariats et financement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement de 72 000 \$ accordé à la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse pour créer la capacité de promouvoir l'immigration et de recruter, d'accueillir et d'intégrer de nouveaux immigrants francophones dans les régions acadiennes et francophones de la Nouvelle-Écosse. • Poursuite du partenariat actif avec la FANE et d'autres partenaires acadiens et francophones pour les aider à créer la capacité d'accueillir les nouveaux arrivants dans leurs |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2009-2010 | Mesures prévues en 2009-2010 | Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2009-2010 |
|-----------|---|--|--|--|
| | | | <p>l'immigration et menés par des organismes tels que la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec le Comité directeur de l'immigration francophone afin d'inclure l'information appropriée en français sur notre site Web. • Appuyer les organismes communautaires acadiens et francophones dans le développement de leur contenu Web sur l'immigration. • Établir des relations plus fortes entre l'Office de l'immigration et les organismes communautaires acadiens et francophones tels que la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, le Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et le Comité directeur de l'immigration francophone, un comité consultatif multipartite, par la collaboration, la consultation et des subventions. • Travailler avec les | <p>collectivités.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement de 63 531 \$ accordé au Conseil de développement économique dans le cadre de l'Entente relative au marché du travail pour organiser un forum de deux jours pour les employeurs et les immigrants afin de faciliter l'intégration des immigrants au marché du travail. • Financement de 131 626 \$ offert à l'Université Sainte-Anne dans le cadre de l'Entente relative au marché du travail pour un projet visant à préparer les immigrants francophones au marché du travail et au milieu de travail au Canada et comportant un placement professionnel de six semaines. • Financement de 19 037 \$ accordé à la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse dans le cadre du programme du portail du site Web de CIC pour la réalisation de vidéos sur des immigrants qui ont réussi leur établissement et leur intégration. • Signature d'un protocole d'entente avec Citoyenneté et Immigration Canada pour avoir accès à un fonds de 20 000 \$ |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2009-2010 | Mesures prévues en 2009-2010 | Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2009-2010 |
|-----------|---|--|---|--|
| | | | <p>communautés acadiennes et francophones sur des questions spécifiques, notamment la pénurie de travailleurs qualifiés et la nécessité d'avoir recours à des immigrants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclure une composante en français lors des consultations sur l'immigration avec les chefs d'entreprise, les étudiants et les organisations mandatées par l'Office de l'immigration. • Collaborer avec Citoyenneté et Immigration Canada afin d'appuyer les activités de promotion de l'immigration francophone. | <p>pour appuyer les activités de promotion de l'immigration francophone : participation aux salons de l'immigration et de l'emploi tenus en France et en Belgique avec des représentants de la FANE et du Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adhésion au Comité directeur Citoyenneté et Immigration Canada-Communautés francophones en situation minoritaire. • Participation au Comité directeur de l'immigration francophone. • Adhésion au Réseau acadien des intervenants en employabilité • Rencontre avec les responsables de l'immigration dans la communauté acadienne pour discuter de la nouvelle stratégie provinciale sur l'immigration (le 23 mars 2010). • Formation du nouveau coordonnateur provincial et de la nouvelle coordonnatrice régionale (Halifax) de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse pour l'immigration francophone. • Organisation à Halifax d'un salon |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2009-2010 | Mesures prévues en 2009-2010 | Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2009-2010 |
|-----------|--|--|--|---|
| | | | | <p>de l'emploi pour les immigrants avec la participation de Direction Emploi et de l'Université Sainte-Anne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la séance préparatoire sur l'immigration francophone de Métropolis à Montréal (17-18 mars 2010) organisée par la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne. |
| | <p>2.2 – Communications internes</p> <p>Les fonctionnaires connaissent mieux l'approche du gouvernement en matière de prestation de services en français.</p> <p>Ils sont plus conscients des questions d'ordre culturel liées à la communauté acadienne et francophone et des exigences liées à la communication en français; ils font la promotion des services en français auprès du public.</p> | <p>Sensibilisation accrue des employés de l'Office de l'immigration à l'approche adoptée par l'Office de l'immigration pour offrir des services en français, et aux enjeux culturels pertinents pour la communauté acadienne et francophone.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • À la réception, mettre en évidence l'affiche <i>Bonjour!</i> qui signale l'offre des services dans les deux langues officielles. • Les employés bilingues sont encouragés à porter l'épinglette <i>Bonjour!</i> pour signaler qu'ils sont bilingues. • On encourage le personnel de l'Office de l'immigration à assister à des séances d'information sur les enjeux sociaux et culturels pertinents pour la communauté acadienne et francophone, p. ex. Coup d'œil sur l'Acadie. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une procédure liée à la réponse et au transfert des demandes reçues en français. • Invitation au personnel bilingue de participer aux comités d'examen des demandes de financement pour l'établissement des immigrants et des demandes dans le cadre de l'Entente relative au marché du travail. |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2009-2010 | Mesures prévues en 2009-2010 | Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2009-2010 |
|-----------|--|--|--|--|
| | <p>2.3 –Communications avec le public</p> <p>Les intervenants clés et la communauté comprennent mieux l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français ainsi que les programmes et les services qui leur sont offerts.</p> | <p>Le public est plus au courant de l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français, et des programmes et services qui lui sont offerts.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Tenir des séances d'information et faire des exposés en français aux intervenants intéressés et assurer une liaison avec les partenaires et les médias dans les collectivités pour sensibiliser la population aux avantages de l'immigration en général et aux programmes et services de l'Office de l'immigration en particulier. | <ul style="list-style-type: none"> • Mise à jour de dépliants en français et de la fiche d'information <i>Les voies de l'immigration en Nouvelle-Écosse</i>. • Recherche pour l'embauche d'une entreprise médiatique, embauche d'une telle entreprise et élaboration d'un nouveau site Web pour répondre aux besoins des immigrants, des employeurs et des organismes francophones. • Participation en novembre 2009 à des salons de l'emploi à Paris (3 jours) et à Bruxelles (1 jour). Financement accordé par Citoyenneté et Immigration Canada pour permettre à des représentants de la communauté acadienne et de l'Office de l'immigration d'assister à ces salons. • Suivi effectué sur un grand nombre de demandes (en personne, par écrit et au téléphone) venant de ressortissants étrangers qui parlent français sur l'immigration en Nouvelle-Écosse. Quelques personnes (environ 6) étaient en Nouvelle-Écosse pour visiter la province et explorer les |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2009-2010 | Mesures prévues en 2009-2010 | Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2009-2010 |
|-----------|---|--|------------------------------|--|
| | | | | <p>possibilités d'immigration.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Entrevue accordée aux médias francophones après l'annonce d'un nouveau volet au Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse (enfant non à charge d'un candidat de la Nouvelle-Écosse) et durant la conférence du <i>Conseil de développement économique</i> • Offre de renseignements en français en personne, par écrit et au téléphone aux personnes intéressées à immigrer en Nouvelle-Écosse. • Présentation d'exposés en français sur l'immigration à différentes occasions : <ul style="list-style-type: none"> . Octobre 2009 : Exposé présenté aux étudiants étrangers à l'Université Sainte-Anne au sujet du volet des diplômés étrangers du Programme des candidats de la Nouvelle-Écosse (Pointe-de-l'Église). . Deux exposés au Forum sur l'immigration économique francophone organisé par le Conseil de développement économique: le 3 mars 2010 sur l'Office de l'immigration et le 4 |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2009-2010 | Mesures prévues en 2009-2010 | Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2009-2010 |
|-----------|--|--|---|---|
| | | | | <p>mars 2010 sur Destination Canada.</p> <p>. Le 8 mars 2010 : exposé en tant que conférencière invitée à une activité organisée par la Fédération des femmes acadiennes et la Fédération acadiennes de la Nouvelle-Écosse pour les femmes immigrantes.</p> <p>. Le 11 mars 2010 : Conseil communautaire Étoile de l'Acadie, Sydney</p> <p>. Le 24 mars 2010 : Société acadienne de Par-en-Bas, Sainte-Anne-du-Ruisseau</p> <p>. Le 25 mars 2010 : Société acadienne de Clare, Pointe-de-l'Église</p> |
| | <p>2.4 – Prestation de services</p> <p>Détermination des services en français considérés comme prioritaires; mise en œuvre des stratégies ou des approches relatives à la prestation de services et offre des services.</p> | <p>La capacité de l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse d'offrir des services en français augmente grâce au recrutement d'employés bilingues et à la formation des employés.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Examiner le niveau de services en français et la capacité d'offrir des services, déterminer les secteurs prioritaires et surveiller les progrès. • Offrir au personnel des possibilités, des outils d'apprentissage et des ressources pour le développement, le maintien | <ul style="list-style-type: none"> • Distribution de renseignements sur les cours de français offerts. • Inscription à TERMIUM avant d'y avoir accès gratuitement en ligne. |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2009-2010 | Mesures prévues en 2009-2010 | Progrès réalisés par rapport aux buts et objectifs pour 2009-2010 |
|---|--|---|--|--|
| | | | <p>et l'amélioration des compétences en français (p. ex. TERMIUM, dictionnaire).</p> <ul style="list-style-type: none"> Continuer d'avoir un poste d'agent de mise en candidature bilingue à l'Office de l'immigration. | |
| <p>Objectif 3 Développement communautaire et amélioration des capacités</p> <p>Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.</p> | <p>3.1 – Préservation et essor de la communauté</p> <p>Le gouvernement a aidé les organismes communautaires acadiens et francophones à atteindre leurs objectifs exprimés dans le Plan de développement global de la communauté pour 2009-2014.</p> | <p>L'Office de l'immigration aide les organismes acadiens et francophones, s'il y a lieu, à atteindre les objectifs indiqués dans le Plan de développement global de la communauté.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Appuyer les initiatives communautaires liées à l'immigration qui répondent aux besoins de la communauté acadienne et francophone par l'intermédiaire du financement de l'Office de l'immigration pour les programmes d'établissement des immigrants et d'autres sources de financement. Travailler en collaboration avec le Comité directeur de l'immigration francophone afin de continuer la mise en œuvre des objectifs réalisables du plan quinquennal sur l'immigration francophone. | <ul style="list-style-type: none"> Collaboration avec ses partenaires communautaires pour l'élaboration d'une stratégie pour recruter des immigrants, les attirer dans les collectivités acadiennes et francophones et les retenir. Appui accordé à trois organismes acadiens et à leurs différentes initiatives en matière d'immigration grâce au Programme de financement de l'établissement des immigrants et au Programme de financement de l'Entente relative au marché du travail : Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse, Conseil de développement économique de la Nouvelle-Écosse et Université Sainte-Anne. |

Tableau 2 – Buts, objectifs et mesures pour l'année 2010-2011

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2010-2011 | Mesures prévues en 2010-2011 |
|--|---|--|--|
| <p>Objectif 1 – Cadre de travail et politique</p> <p>Renforcer le cadre de travail en matière de politique, de réglementation et d'administration, à l'appui de la <i>Loi sur les services en français</i>.</p> | <p>1.1 Responsabilités des institutions</p> <p>Les institutions publiques désignées s'acquittent mieux de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement.</p> | <p>L'Office de l'immigration et la ministre s'acquittent de leurs obligations en vertu de la <i>Loi sur les services en français</i> et de son règlement.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer le travail de l'Office des affaires acadiennes et la mise en œuvre de la <i>Loi sur les services en français</i> en assurant la représentation de l'Office au sein du Comité de coordination des services en français. • Contribuer au rapport d'étape annuel du gouvernement sur les services en français. • Déterminer les besoins et examiner les politiques internes afin de déterminer les domaines où des changements sont nécessaires pour permettre la prestation des services en français et élaborer ou adapter des politiques, s'il y a lieu. |
| <p>Objectif 2 – Prestation de services en français</p> <p>Consulter, planifier, élaborer et offrir des services en français dans les domaines prioritaires.</p> | <p>2.1 – Consultations</p> <p>Les institutions publiques désignées offrent des services permettant de mieux répondre aux besoins prioritaires de la communauté acadienne et francophone établis pendant les consultations.</p> | <p>Étudier la situation pour déterminer s'il y a lieu d'offrir des services en français additionnels, établir la priorité selon les besoins et élaborer une stratégie ou une approche pour la prestation des services.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la consultation avec la communauté acadienne et francophone sur le recrutement d'immigrants, les services d'établissement, la prestation de services aux immigrants francophones et les stratégies pour augmenter les partenariats entre la communauté acadienne et francophone et l'Office de l'immigration. |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2010-2011 | Mesures prévues en 2010-2011 |
|-----------|---|--|---|
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec les organismes communautaires acadiens et francophones pour des projets d'action sociale financés par l'Office de l'immigration. • Veiller à incorporer une composante en français dans les consultations publiques sur l'immigration avec les dirigeants d'entreprise, les étudiants, les organismes mandatés par l'Office de l'immigration (les autorités régionales de développement, la FANE, etc.) et d'autres organismes. • Continuer à bâtir des relations plus fortes entre l'Office de l'immigration et les organismes de la communauté acadienne et francophone tels que la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), le Conseil de développement économique, l'Université Sainte-Anne et le Comité directeur de l'immigration francophone, un comité multipartite d'intervenants, par la collaboration, la consultation et des subventions. |
| | | | <ul style="list-style-type: none"> • Travailler avec la communauté acadienne et francophone sur des problèmes précis, notamment la pénurie de travailleurs qualifiés et la nécessité d'avoir recours à des |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2010-2011 | Mesures prévues en 2010-2011 |
|-----------|--|---|---|
| | | | immigrants. <ul style="list-style-type: none"> • Collaborer avec Citoyenneté et Immigration Canada afin d'appuyer l'immigration dans les collectivités francophones minoritaires. |
| | <p>2.2 – Communications internes</p> <p>Les fonctionnaires connaissent mieux l'approche du gouvernement en matière de prestation de services en français.</p> <p>Ils sont plus conscients des questions d'ordre culturel liées à la communauté acadienne et francophone et des exigences liées à la communication en français; ils font la promotion des services en français auprès du public.</p> | <p>Les employés et les gestionnaires de l'Office de l'immigration connaissent mieux l'approche adoptée par l'Office de l'immigration pour offrir des services en français et sont plus conscients des enjeux culturels de la communauté acadienne et francophone.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • À la réception, mettre en évidence l'affiche <i>Bonjour!</i> qui signale l'offre de services dans les deux langues officielles. • Les employés bilingues sont encouragés à porter l'épinglette <i>Bonjour!</i> pour signaler qu'ils sont bilingues. • On encourage le personnel et les gestionnaires de l'Office de l'immigration à assister à des séances d'information sur les enjeux sociaux et culturels de la communauté acadienne et francophone (p. ex. Coup d'œil sur l'Acadie présenté par la Commission de la fonction publique). |
| | <p>2.3 – Communications avec le public</p> <p>Les intervenants clés et la communauté comprennent mieux l'approche adoptée par le gouvernement pour offrir des services en français ainsi que les</p> | <p>Le public est plus au courant de l'approche adoptée par l'Office de l'immigration pour offrir des services en français ainsi que des programmes et des services qui lui sont offerts.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Tenir des séances d'information et faire des exposés en français aux intervenants intéressés et assurer une liaison avec les partenaires et les médias dans les collectivités pour sensibiliser la population aux avantages de l'immigration en |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2010-2011 | Mesures prévues en 2010-2011 |
|-----------|--|---|--|
| | programmes et les services qui leur sont offerts. | | <p>général et aux programmes et services de l'Office de l'immigration en particulier.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Publication de communiqués en français s'il y a lieu. • Assurer la traduction et la publication de documents en français. • Lancer et maintenir le nouveau site Web de l'Office de l'immigration. • Faire en sorte que les nouvelles affiches publiques soient dans les deux langues officielles. |
| | <p>2.4 – Prestation de services</p> <p>Détermination des services en français considérés comme prioritaires; mise en œuvre des stratégies ou des approches relatives à la prestation de services et offre des services.</p> | L'Office de l'immigration détermine les besoins, les stratégies et leur application pour accroître la prestation de services en français. | <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les besoins et le niveau de services en français requis ainsi que la capacité d'offrir des services, déterminer les secteurs prioritaires et surveiller les progrès. • Élaborer des approches, des programmes et des stratégies pour la planification et la prestation de services en français dans les domaines prioritaires. |
| | <p>2.5 – Ressources humaines</p> <p>La capacité de la fonction publique d'offrir des services en français a augmenté.</p> | La capacité de l'Office de l'immigration de la Nouvelle-Écosse d'offrir des services en français augmente grâce au recrutement d'employés bilingues et à la | <ul style="list-style-type: none"> • Offrir au personnel l'occasion d'apprendre le français, de maintenir les acquis et d'augmenter ses connaissances; lui offrir des outils d'apprentissage et des |

| Objectifs | Résultats prévus : Plan stratégique de services en français 2009-2013 | Buts et objectifs de l'Office pour 2010-2011 | Mesures prévues en 2010-2011 |
|--|--|--|---|
| | | formation des employés. | ressources. <ul style="list-style-type: none"> • Continuer d'avoir un poste d'agent de mise en candidature bilingue à l'Office de l'immigration. |
| <p>Objectif 3 – Développement communautaire et amélioration des capacités</p> <p>Appuyer la communauté acadienne et francophone dans son développement à long terme et sa durabilité.</p> | <p>3.1 – Préservation et essor de la communauté</p> <p>Le gouvernement a aidé les organismes communautaires acadiens et francophones à atteindre leurs objectifs exprimés dans le Plan de développement global de la communauté pour 2009-2014.</p> | <p>L'Office de l'immigration aide, s'il y a lieu, les organisations acadiennes et francophones à atteindre les objectifs indiqués dans le Plan de développement global de la communauté.</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer les initiatives communautaires liées à l'immigration qui répondent aux besoins de la communauté acadienne et francophone et des immigrants d'expression française pour ce qui est du marché du travail et du développement économique grâce au Programme de financement de l'établissement des immigrants de l'Office de l'immigration et du Programme de financement de l'Entente relative au marché du travail. |